



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 27 JANVIER 2025 À 19 h**

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiements de comptes)

3. Adoption Règlement numéro 2025-450 intitulé « Règlement fixant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice 2025 et les conditions de leur perception »

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

C. Levée ou ajournement de la séance